Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213502610-20260609-D_2026_31-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICPAL DE LA COMMUNE DE ST CHRISTOPHE DE VALAINS DU 09 JUIN 2026

Le 09 juin 2026 à 18 heures 00 se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de monsieur Le Maire, Sylvain THOMAS.
Sur la convocation qui leur a été adressée par Sylvain THOMAS, le Maire, le 04 juin 2026, convocation publiée le 04 juin 2026.

Étaient présents : 06 – THOMAS Sylvain, JOURDAN Karine, COURSIN Eddy, SOTO Karine, MARTIN Serge, SOUL Iolann formant l'ensemble des membres en exercice.
Excusé : 02-SENECHAL Claire, LEVIN Floran
Absentes : 01- RUFFAULT Catherine
Procuration : SENACHAL Claire a donné procuration à JOURDAN Karine

Validation du Compte Administratif Assainissement 2025

Délibération 2026 – 31

VU le compte rendu du Compte Administratif Assainissement 2025

VU la délibération 2026-13

VU l'exposé du Maire

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :
-VALIDE le Compte Administratif Assainissement 2025

Le secrétaire de séance, M. Iolann SOUL

Le Maire, M. Sylvain THOMAS

Mairie de St CHRISTOPHE de VALAINS * Ille-et-Vilaine *

Pour extrait conforme
Certifié exécutoire compte-tenu
De la transmission en Préfecture le 09 juin 2026

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.